



## Procès-verbal 05/2021

**Séance du comité de Lapins de race Suisse,  
mardi, 19 octobre 2021, 16.00 heures, bureau, Zofingue**

**Présidence:** Peter Iseli, président Lapins de race Suisse

**Comité:** Peter Iseli, Markus Durrer, Monika Wenger, Stefan Röthlisberger

**Procès-verbal:** Monika Wenger

### 1. Approbation procès-verbal

a. **Séance du comité**, 07 août 2021, Bleiken

b. **Assemblée des délégués**, 15 août 2021, Campus-Sursee, Oberkirch

**Décision :** Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité et la rédactrice M. Wenger et la traductrice A. Hamann sont remerciées.

Il n'a pas eu de demandes de modification dans le délai concernant le procès-verbal de l'AD.

### 2. Comptes rendus des différents ressorts

#### a. **Président**

P. Iseli a mis en sujets de conversation dans l'ordre du jour et n'a pas d'autres communications.

#### b. **Finances**

M. Durrer informe que deux fédérations cantonales n'ont pas encore payé la cotisation des membres.

#### c. **Secrétariat/PV**

Le tableau de références actuel (sous expositions) et les races et variétés de couleur (sous standard) ont été publiés sur le site web.

### 3. Invitations

P. Iseli n'a pas pu accepter l'invitation du club Suisse de Petit Gris Suisse en Suisse orientale. Il a dû annuler au pied levé.

S. Röthlisberger participera à la remise des diplômes du cours de préposés le 27 novembre 2021.

### 4. Correspondance/Décision

P. Iseli a reçu des remerciements pour le remboursement de la part du club Suisse de Hotot, du club Suisse de Lapins Lièvres et du club Suisse de Tachetés Anglais.

### 5. Finances

Un montant doit encore être versé dans le fonds à la LUKB afin d'éviter de payer des intérêts négatifs.

**Décision:** Le comité est d'accord avec cette marche à suivre et approuve.

### 6. Commission Technique / Protection Animale

S. Röthlisberger raconte, que le choix des animaux pour le cours de répétition de l'automne et les discussions avec les experts étaient très bons.

En principe Lapins de races Suisse et la CT veulent soutenir les expositions et organiser les jugements de table uniquement en tant qu'alternative complémentaire pour les circonstances difficiles. Il est important de considérer que les animaux peuvent seulement rester 6 heures dans les boîtes de transport en Suisse.

Les experts sont obligatoirement tenus de respecter les informations techniques pour les expositions. S'ils se rendent compte de quelque chose pendant le jugement ils peuvent le

signaler au comité d'organisation et résoudre le problème encore avant l'ouverture de l'exposition. Les animaux surtypés doivent être exclus et enlevés des expositions de manière conséquente.

Il n'y a pas eu de nouveaux cas de VHD.

Jusqu'à ce jour-là deux personnes se sont inscrites pour la formation d'experts. Bruno Breitenmoser est passé sur la liste des experts passifs pour des raisons de santé.

S. Röthlisberger est déçu de certaines personnes qui ont annulé leurs expositions pour des raisons quelconques. Et M.Durrer dit, que les experts mandatés en sont informés les derniers ou pas du tout.

Les événements importants pour la protection animale devraient être signalés au président de la commission de protection animale, ceux de la centrale aussi.

Les documents pour les cours de préposés sont finis. Les premiers retours du cours actuel ont été reçus par M.Wenger. Les adaptations ou compléments seront actualisés pour le prochain cours.

**Règlement pour la formation d'experts cynicoles.** – Le règlement a été discuté et adapté lors de la dernière séance de la CT. L'examen intermédiaire a été supprimé pour qu'il n'y ait plus que l'examen d'aide-experts. Celui-ci peut être redoublé dans une période de huit mois dans le cas d'un échec. Das Reglement wurde an der letzten FTK-Sitzung besprochen und neu angepasst.

**Décision :** Le comité est d'accord à l'unanimité pour le règlement pour la formation des experts cynicoles.

## **7. Cours pour les micropuces**

### **Rétrospective cours de formation pour le puçage**

P. Iseli a reçu uniquement des retours positives sur les cours. Jusqu'aujourd'hui 100 membres ont effectué un cours de micropuces.

L'utilisation des puces sera testée lors d'une exposition de cette saison.

## **8. 25e exposition Suisse de lapins mâles à Thun**

La prochaine séance du comité d'organisation a lieu le 01 novembre 2021. Selon l'état actuel l'exposition Suisse de lapins mâles à Thun peut avoir lieu.

Le formulaire d'inscription avec les informations a été envoyé par M.Wenger et publié sur le site web.

## **9. Mesures Covid**

P. Iseli a reçu une question concernant le paiement des tests de Covid. Il répond que la vaccination est gratuite et que Lapins de race Suisse ne paiera donc pas de tests de Covid.

## **10. Réunion EE**

La réunion EE de la section Lapin a été menée par Urban Hamann de façon impeccable. Le transport EE devient de plus en plus difficile avec les règlements des douanes d'aujourd'hui. Le nouveau standard EE sera bientôt terminé. En ce moment il n'y a pas de standards EE disponibles dans le Shop Petits Animaux, jusqu'à l'apparition du nouveau standard. Les expositions EE ne sont plus certaines. Les salles en Allemagne deviennent aussi de plus en plus chères. M.Durrer remarque que c'est une minorité de nos membres qui participe aux expositions EE. Si les membres sont toujours prêts à contribuer à la réunion EE, les transports etc. n'est pas sûre. Un nouveau règlement d'exposition EE a été approuvé à la réunion EE. P. Iseli informe, que la place de parc pour la présidence est réglée mais que pour les animaux rien n'est réglé. Surtout pas qui est responsable pour le bien-être des animaux. C'est pour cela que P. Iseli a demandé un complément qui a été approuvé-

## **11. Petits animaux Suisse**

**Magazine Petits animaux** – P. Iseli craint que le magazine ait été discuté à la réunion fermée. Le but est d'atteindre 5'000 exemplaires. Le premier magazine sera publié le 06 janvier 2022. Il sera publié mensuellement. Les membres peuvent décider eux-mêmes si le magazine Petits Animaux sera encore imprimé en l'abonnant. L'ordre a été donné à la maison d'édition Stämpfli AG à Bern.

**Tierwelt** – Agrarmedien et ZT-Medien ont élaboré un contrat. Agrarmedien et ZT-Medien cherchent la résolution.

**Réunion fermée** – Petits animaux Suisse doit quitter les locaux à Zofingue jusqu'à la fin de l'année. Petits animaux Suisse pourrait louer chez la fédération Suisse d'élevage ovin (Industriestrasse 9, 3362 Niederönz).

**Prix des annonces dans le magazine Petits-** Les prix ont été fixés de manière suivante :  
1/1 page = Fr. 1'100.00, 1/2 page en travers = Fr. 611.00, 1/3 page vertical Fr. 410.00, 1/4 page en travers = Fr. 340.00, 1/8 page en travers = Fr. 188.00 et annonces par rubrique R (4 lignes) = Fr. 20.00.

Statuts – Chaque section peut décider de manière indépendante comment elle veut rassembler les cotisations annuelles. Les services du shop sont payés individuellement de chaque section.

## **12. Demande AD 2022**

**Règlement d'exposition** – Le règlement d'exposition a été discuté par le comité et adapté avec les informations techniques et le puçage. Le règlement est aussi mis dans l'ordre du jour de la prochaine séance.

## **13. CPP 2022**

Le local du Restaurant Sonne est déjà réservé.

Les sujets proposés sont : révision des statuts de Petits animaux Suisse, Magazine Petits Animaux et cotisations annuelles. Les détails pour les cotisations des membres seront discutés à la prochaine séance. A la séance de décembre les documents de la CPP 2022 seront composés, pour que la date d'expédition peut être respectée.

## **14. Dates des séances 2022 – 2023**

Les dates pour les séances de l'année prochaine sont discutées.

## **15. Point en suspens**

La liste des points en suspens est travaillée et corrigée en permanence.

## **16. Divers**

### **Prochaines dates**

**Prochaine séance du comité** : mardi, 14 décembre 2021, 16.00 heures, Niederönz

*Lapins de race Suisse :*

*Peter Iseli, président*

*Monika Wenger, secrétaire*

*Aisha Hamann, la traductrice*